

Les Echos

Quand les tribunaux de commerce deviennent des cellules de soutien psychologique

Le rapport Richelme, remis mi-février, qui vise à mieux prévenir les faillites d'entreprises, propose de créer des lieux de soutien psychologiques aux patrons dans les tribunaux. D'après l'association Apesa, plus de 1.100 chefs d'entreprise ont été pris en charge par un psychologue l'an passé.



Le rapport Richelme préconise de « réserver dans les tribunaux des espaces d'accueil et d'information pour les associations agréées et reconnues ». (THOMAS SAMSON/AFP)

Par **Marion Kindermans, Philippe Legueltel**

Publié le 26 févr. 2021 à 15:25

Dans les tribunaux, l'heure n'est plus seulement au soutien financier et juridique des patrons en difficulté, mais également à l'accompagnement moral. [Le rapport de la mission « justice économique »](#), appelé aussi rapport Richelme et destiné à améliorer la prévention dans les entreprises pour limiter [la vague de faillites à venir](#), a été remis au garde des Sceaux, Eric Dupont-Moretti, le 19 février. Parmi les recommandations, la mission pilotée

par Georges Richelme, ex-président de la Conférence générale des juges consulaires, met l'accent sur la création de lieux d'écoute au sein des juridictions.

Il s'agit de « réserver dans les tribunaux des espaces d'accueil et d'information pour les associations agréées et reconnues afin que l'entrepreneur (débiteur) puisse trouver une assistance sur place ». Ces associations montent en puissance depuis quelques années dans l'aide psychologique aux entrepreneurs et dans l'accompagnement du rebond (Apesa, Amarok, SOS entrepreneurs, 60.000 rebonds, etc.).

L'idée d'intégrer le volet psychologique au sein des tribunaux de commerce n'est pas tout à fait nouvelle - le dispositif Apesa (aide psychologique pour les entrepreneurs en souffrance aiguë) y intervient depuis 2013 - mais la pandémie a accéléré le besoin.

Numéro Vert national

Le réseau [Apesa compte près de 3.000 sentinelles \(greffiers, juges consulaires, etc.\)](#) dont le rôle est de repérer un comportement ou une phrase inquiétante. « *La souffrance et la détresse du chef d'entreprise commencent à avoir droit de cité. La crise a un effet grossissant sur cette réalité, qui a pourtant toujours existé* », observe Marc Binnié, président national de l'association Apesa.

En avril 2020, en plein confinement, le gouvernement a lancé un Numéro Vert national pour venir en aide aux [patrons en difficulté psychologique](#) (0 805 65 50 50), gratuit, 7 jours sur 7, de 8 heures à 20 heures. Apesa a mis à disposition ses 1.200 psychologues. Très vite, les appels ont afflué. L'an dernier, on en a compté 1.500, qui s'ajoutent aux 700 fiches d'alerte rédigées par les sentinelles.

Des cas plus graves

Au total, 1.107 chefs d'entreprise ont été pris en charge par un psychologue l'an passé, soit une augmentation de 65 % en un an, dont plus de 40 % de dirigeantes. « *Trois dirigeants ont fini à l'hôpital, remarque le responsable du réseau. Quand, au téléphone, un patron n'arrive pas à sortir un mot tellement c'est dur ou quand une dirigeante vous dit qu'elle évite d'emprunter une route bordée de platanes, ça fait réfléchir.* » Depuis début 2021, la hausse des prises en charge atteint 104 %. Entre le lancement, en mai 2020, et janvier 2021, le réseau a enregistré 7 alertes par jour pour plus de 3 prises en charge quotidiennes.

« *Les cas sont plus graves et les personnes, dans des difficultés beaucoup plus grandes. Récemment, j'ai eu le cas d'une commerçante, divorcée avec trois enfants, qui n'avait plus rien pour vivre. Elle avait acheté son affaire en février 2020...* » relate Francis Goddefroy, à la tête de l'antenne normande d'Apesa. Reste que l'image du tribunal devra évoluer. « Le tribunal est un lieu d'écoute, il est là pour accompagner et aider les dirigeants même si la loi doit s'appliquer », explique Christian Taillandier, président du Tribunal de commerce de Caen (Calvados), tout en reconnaissant que « *la difficulté pour un patron est déjà d'oser y entrer* ».

Philippe Legueltel, correspondant à Caen, et Marion Kindermans